



**Agence
Technique
Départementale
Vosges**

RAPPORT ACTIVITÉS 2020



Mot du Président

Depuis sa création, l'Agence Technique Départementale des Vosges a permis, au fil des années, d'offrir un accompagnement personnalisé toujours plus proche des préoccupations des communes et EPCI du département.

Au cours de l'année se sont 108 missions qui ont été confiées à l'Agence et pas moins de 1 638 dossiers instruits au titre de l'application du droit des sols. L'Agence a ainsi permis de soutenir l'activité du BTP et des bureaux d'études en générant 49 marchés de travaux et 21 marchés de maîtrise d'œuvre.

Le volume d'affaires poursuit son évolution sur des opérations de taille et d'un niveau de complexité grandissante, générant d'avantage de traitement en interne.

Totalement engagée dans l'accompagnement de ses adhérents, l'Agence a su poursuivre, malgré le contexte sanitaire, son assistance dans l'instruction des dossiers en cours ou dans l'élaboration de nouvelles opérations. Cette réactivité et cette notion de service public ont permis, grâce à l'engagement des agents de l'ATD 88 et de leur expertise, de faire émerger des projets qualitatifs pour l'image et l'attractivité de notre territoire.

Mutualiser nos moyens, assurer la bonne marche de nos projets, agir avec compétence, proximité et réactivité sont autant de principes qui motivent l'implication de l'ATD 88 à vos côtés pour la réussite de vos opérations d'aménagement et d'équipements.

Dans ce contexte contraignant marqué par de grandes incertitudes, l'Agence Technique Départementale des Vosges entend rester un point d'ancrage pour offrir une ingénierie de proximité au service des élus locaux.

François VANNSON

*Président du Conseil Départemental des Vosges
Président de l'ATD 88*

CHIFFRES CLÉS - 2020 -

108

Sollicitations :
demande d'accompagnement
à l'émergence ou à la réalisation
d'opérations

1638

Actes d'urbanisme instruits

54

Permissions de voirie réalisées

14

Suivi de contrats d'affermages

21

Marchés de maîtrise d'œuvre :
pour un montant de prestation de
977 000€

49

Marchés de travaux :
pour un montant de 13,5 m d'€

DATES CLÉS - 2020 -

27 Janvier 2020

Assemblée générale

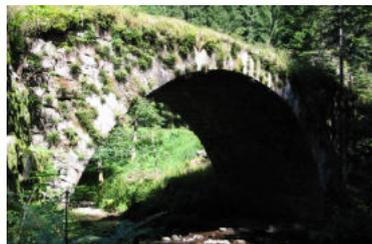
Vote du budget 2020
Modification des tarifs d'adhésions
pour les EPCI à fiscalité propre



28 Septembre 2020

Assemblée générale

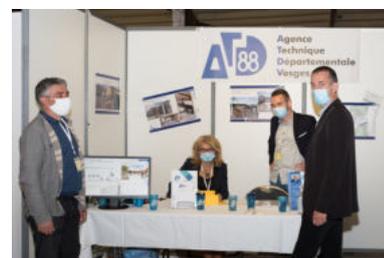
Election des nouveaux membres
au conseil d'administration pour le
collège des Maires et Présidents
d'EPCI, élargissement du domaine
d'activité de l'Agence aux ouvrages
d'art.



4 Septembre 2020

**Universités
des maires**

Rencontre avec les élus locaux à
l'occasion de l'université des Maires



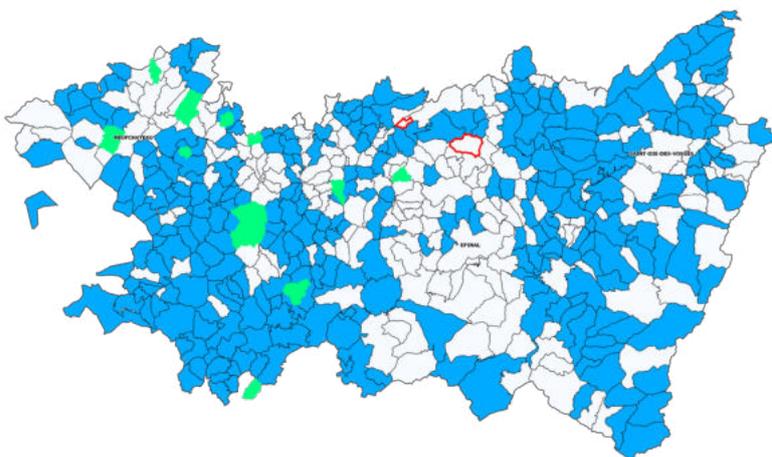
9 Novembre 2020

**Conseil
d'administration**

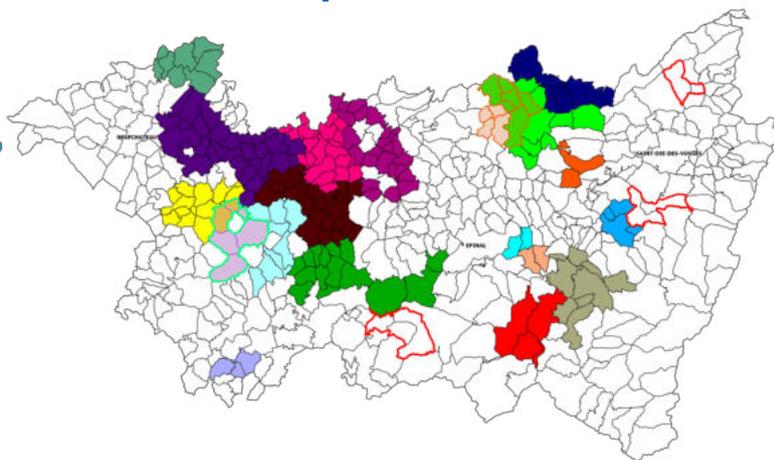
Élection de M. Jean-Luc HUEL en tant
que Vice-Président au titre du Collège
des Maires et Président d'EPCI, vote
du tarif des prestations de l'ATD dans
le domaine des ouvrages d'art.

ETAT DES ADHÉSIONS

Carte des communes adhérentes



Carte des syndicats adhérents



L'Agence dénombre 329 collectivités ou EPCI adhérents :

- 306 Communes,
- 5 Intercommunalités:
Communautés d'agglomérations d'Epinal et de Saint-Dié des Vosges, Communautés de communes de la région de Rambervillers,
Communautés de communes des Vosges Côté Sud-Ouest et de Bruyères Vallons des Vosges.
- 18 Syndicats.

BILAN D'ACTIVITÉS

Domaine d'activité	Type de mission	Année 2020
Eau et assainissement	AMO	14
	DSP	0
	GSP	14
	Études préalables	19
Voirie	AMO	8
	MOE	7
	Études préalables	36
Bâtiment	AMO	5
	Études préalables	5
Cumul annuel des sollicitations		108

Domaine d'activité	Type de mission	Année 2020 ¹
Urbanisme	Instruction des actes d'urbanisme	1638

¹ Bilan d'activité 2020 du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.



Travaux STEP – Darney

BILAN FINANCIER

Dépenses de fonctionnement	Budget 2020	Compte Administratif 2020
011 - Charges à caractère général	202 200,00	152 800,47
012 - Charges de personnel et frais assimilés	678 700,00	527 861,85
65 - Autres charges de gestions courantes	200,00	0,89
Dépenses d'investissement		
20 - Immobilisations incorporelles	7 500,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	7 500,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	896 100,00	680 663,21

Recettes de fonctionnement		
74 - Dotations et participations	306 547,50	322 931,20
70 - Produits des services et ventes directes	358 158,41	426 141,98
013 - Atténuations de charges	0,00	9 594,43
75 - Autres produits d'activité	200,00	3,24
Résultat de fonctionnement reporté	216 194,09	216 194,09
Recettes d'investissement		
040 - Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00
Résultat d'investissement reporté	15 000,00	15 000,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	664 905,91	758 670,85

Excédent de l'exercice 2020	+ 78 007,64
Excédent global de clôture	+ 309 201,73

OBJECTIFS 2021 :

LES OUVRAGES D'ART :

La compétence ouvrages d'art sera progressivement déployée pour assister les Collectivités en matière de recensement de diagnostic ou d'assistance pour la gestion et l'entretien de leur patrimoine. Cette assistance pourra être conduite de façon directe par l'Agence ou en lien avec des partenaires externes tel que le CEREMA dans le cadre du dispositif « Programme Ponts ».

L'URBANISME :

A compter du 1^{er} janvier 2022, les communes de plus de 3 500 habitants devront être en mesure de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les actes d'urbanisme (article 62 de la loi ELAN): c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS). L'Agence accompagnera les Collectivités concernées pour les aider à la mise en place de ce nouvel outil.

NOUVELLE GOUVERNANCE



Agence
Technique
Départementale
Vosges

Président de l'ATD 88

M. François VANNSON

Président du Conseil Départemental des Vosges

Collège des Conseillers Départementaux

Vice-Président :

M. Guy SAUVAGE

Conseiller Départemental du canton de MIRECOURT

M. Roland BEDEL,

Conseiller Départemental du canton de SAINT-DIE-DES-VOSGES 2

Mme Raphaëla CANTERI,

Conseillère Départementale du canton de GOLBEY

M. Robert COLIN,

Conseiller Départemental du canton de CHARMES

Mme Martine GIMMILLARO,

Conseillère Départementale du canton de SAINT-DIE-DES-VOSGES 1

M. Dominique PEDUZZI,

Conseiller Départemental du canton de LE THILLOT

Mme Claudie PRUVOST,

Conseillère Départementale du canton de VITTEL

M. Alain ROUSSEL,

Conseiller Départemental du canton de DARNEY

M. Christian TARANTOLA,

Conseiller Départemental du canton de BRUYERES

M. Yannick VILLEMIN,

Conseiller Départemental du canton d'EPINAL 1

Collège des Maires et Présidents d'EPCI

Vice-Président :

M. Jean-Luc HUEL

Maire de VELOTTE ET TATIGNÉCOURT

M. Frédéric BALAUD

Maire de LERRAIN

Mme Annie-Marie BARTH

Maire de COMBRIMONT

M. Joël BRESSON

Maire de GIRONCOURT SUR VRAINE

M. Jacques COTTEREAU

Maire de RÉGNEVELLE

Mme Maryvonne CROUVEZIER

Maire de LA BRESSE

M. Yves DESVERNES

Maire de DARNEY

M. Jean-Claude DIDELOT

Maire de LES VALLOIS

M. Maurice HATIER

Maire de NONVILLE

M. Philippe PARADIS

Adjoint au Maire de LEPANGES SUR VOLOGNE

Remerciements aux anciens membres du Conseil d'Administration au titre du Collège des Maires et Président d'EPCI et particulièrement à leur Vice-Présidente Mme Marcot pour leur implication et leur disponibilité au service de notre Agence.



Commune d'ELOYES - Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'une pharmacie - Architecte mandataire du groupement MIL-LIEUX



Commune de POUSSAY - Aménagement de cheminement piétons.



Ville de Rambervillers - Aménagement de la place du Fal



Commune de Saint-Gorgon - Aménagement de bourg

Agence Technique Départementale des Vosges

ADRESSE POSTALE :
8, Rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

ADRESSE DES BUREAUX :
11, Avenue du Général De Gaulle
88000 EPINAL

Mail : atd88@vosges.fr - Tél : 03 29 29 89 01